

VILLE DE SAGUENAY

CHAPITRE 17

Plans et cartes



TABLE DES MATIÈRES

<i>chapitre 17 Plans et cartes.....</i>	17-1
section 1 Plans de zonage.....	17-1
ARTICLE 1517 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-1
section 2 Plan de gestion forestière.....	17-1
ARTICLE 1518 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-1
section 3 Cartes des zones inondables.....	17-1
ARTICLE 1519 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-1
section 4 Cartes des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain	17-1
ARTICLE 1520 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-1
section 5 Plans des sites de prélèvement et protection des eaux.....	17-1
ARTICLE 1521 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-1
section 6 Cartes des tableaux des usages de remplacement d'un usage	17-2
ARTICLE 1521.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-2
section 7 Cartes identifiant les réseaux routiers supérieur (RS), les artères et les rues collectrices.....	17-2
ARTICLE 1521.2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-2
section 8 Croquis permettant de déterminer un cours d'eau permanent ou intermittents	17-2
ARTICLE 1521.3 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-2
section 9 Plans des zones de contraintes de décrochement de parois rocheuses.....	17-3
ARTICLE 1521.4 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	17-3
ANNEXES	17-4

CHAPITRE 17 Plans et cartes

SECTION 1 Plans de zonage

ARTICLE 1517 Dispositions générales

Les feuillets du plan de zonage sont inclus à l'intérieur du présent chapitre «Plan de zonage» pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-R-2012-3, a.1517

SECTION 2 Plan de gestion forestière

ARTICLE 1518 Dispositions générales

Le plan de gestion forestière est inclus à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-R-2012-3, a.1518

SECTION 3 Cartes des zones inondables

ARTICLE 1519 Dispositions générales

Les cartes de zones inondables sont incluses à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement

VS-R-2012-3, a.1519

SECTION 4 Cartes des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain

ARTICLE 1520 Disposition générale

La carte des zones de contraintes relatives aux glissements de terrain est incluse à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-RU-2017-48a.1.8

VS-R-2012-3, a.1520

SECTION 5 Plans des sites de prélèvement et protection des eaux

ARTICLE 1521 Dispositions générales

Les plans des sites de prélèvement et de protection des eaux effectués à des fins de consommation humaine ou de transformation alimentaire sont inclus à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-R-2012-3, a.1521

VS-RU-2015-108, a.2

SECTION 6 Cartes des tableaux des usages de remplacement d'un usage

ARTICLE 1521.1 Dispositions générales

Les cartes des tableaux des usages de remplacement d'un usage dérogatoire sont incluses à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-R-2014-43, a.23

SECTION 7 Cartes identifiant les réseaux routiers supérieur (RS), les artères et les rues collectrices

ARTICLE 1521.2 Dispositions générales

Les cartes identifiant les réseaux routiers supérieurs (RS), les artères et les rues collectrices sont incluses à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

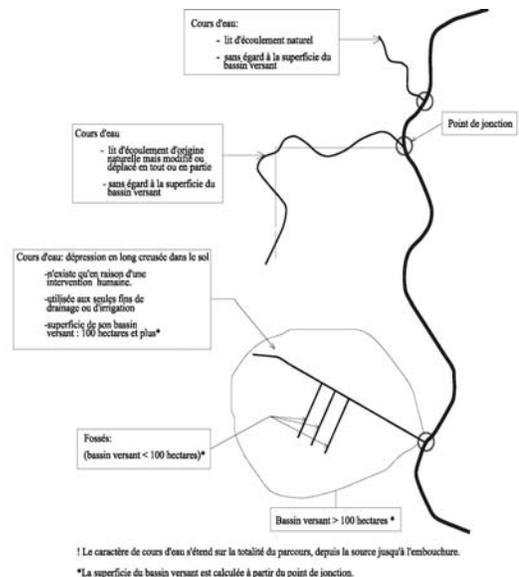
VS-RU-2015-5 a 60

SECTION 8 Croquis permettant de déterminer un cours d'eau permanent ou intermittents

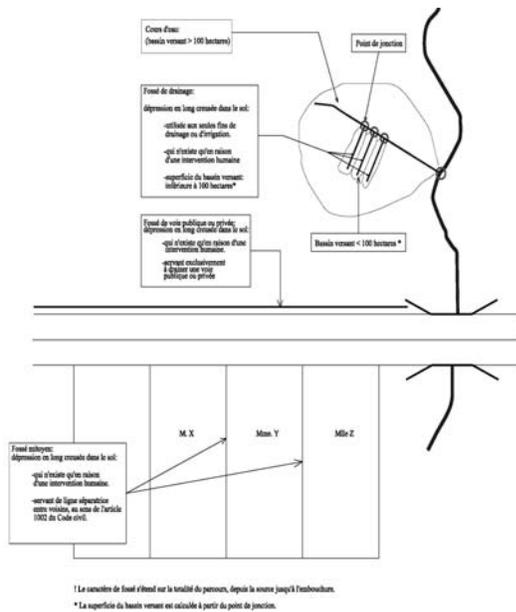
ARTICLE 1521.3 Dispositions générales

Les croquis permettant de déterminer un cours d'eau permanent ou intermittent sont inclus à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

Croquis 1 : Critères d'identification d'un cours d'eau permanent ou intermittent



Croquis 2 : Critères permettant la détermination d'un cours d'eau permanent ou intermittent visé par l'application de l'article 22 de la LQE et de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables



VS-RU-2016-36 a 1-92

SECTION 9 Plans des zones de contraintes de décrochement de parois rocheuses

ARTICLE 1521.4 Dispositions générales

Les cartes de zones de contraintes de décrochements de parois rocheuses sont incluses à l'intérieur du présent chapitre pour faire partie intégrante du présent règlement.

VS-RU-2016-17 a.1.3

ANNEXES

